

- L'UNSA éducation a alerté les élus de la Nièvre sur les circonstances de la carte scolaire préparatoire à la rentrée 2013 dans les termes suivants :

Madame, Monsieur député de la Nièvre
Madame, Monsieur sénateur de la Nièvre
Monsieur le président du Conseil Général de la Nièvre
Madame la responsable aux affaires scolaires du Conseil Général de la Nièvre

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles ont été prises les décisions concernant la carte scolaire premier degré, au niveau académique, l'an dernier. L'académie de Dijon, de par la faiblesse générale de ses effectifs n'obtenait que 5 postes malgré l'important effort de redéploiement des moyens de la part du ministère de l'Education Nationale. Bien que la Nièvre ne soit pas l'unique département à perdre des élèves, c'est le seul qui a dû rendre des postes.

Les 5 postes retirés l'ont été sur des prévisions d'effectifs erronées : au lieu de - 300 élèves, notre département n'a perdu que 11 élèves dans ses écoles publiques (d'après les constats d'effectifs de rentrée 2013, l'erreur ne concerne que la Nièvre).

Cet élément important a été souligné en CTSD (instance départementale) en CTA (instance académique) et le sera en CAEN le 13 décembre.

Nous avons demandé une prise en compte, pour la prochaine rentrée, du surcroit de fermetures dû à ces prévisions erronées. On nous annonce à nouveau - 300 élèves dans les écoles à la rentrée 2014. Les services de l'Education Nationale considèrent que le rapport entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves (P/E) reste très favorable dans la Nièvre. Or ce P/E élevé est dû à la démographie et à la géographie particulière de notre département. La Nièvre est-elle à nouveau condamnée à être le parent pauvre de la prochaine carte scolaire premier degré ? Cela ne nous paraît pas équitable. Nous demandons la réaffectation de ces 5 postes pour la Nièvre avant toute nouvelle mesure de carte scolaire.

Nous ne pouvons douter de votre soutien sur ce sujet.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Bruno Guého

Secrétaire Départemental

UNSA éducation Nièvre

Pouvez-vous nous préciser comment cet élément important va être pris en compte par les services ?

- Des collègues de maternelle nous ont alertés sur la mise en place d'un questionnaire à caractère médical concernant les enfants de moyenne section. (Questionnaire joint)

Comment seront traitées les informations ainsi collectées ?

Ce questionnaire a-t-il vocation à être pérennisé ?

